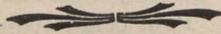


produire des conséquences qu'un prisonnier de quatre ans n'aime pas à voir renaître. Mon ami Hay et le prévost lui-même me firent entrevoir que je pourrais tirer de là ma liberté ; le dernier ajouta que le général, après avoir vu ma machine en mouvement, s'était écrié :-Quel dommage qu'un tel génie soit enfermé ! S'il était notre ami, il pourrait être très utile."-Tout considéré, je lui fis dire que les talents d'un gentilhomme n'étaient pas à vendre ; que j'avais travaillé à ma machine pendant quatre ans pour mon plaisir, et que de ma libre volonté, bien que mon corps ne fut pas libre, j'offrais le fruit de mon travail à son excellence. Elle l'accepta et me fit demander si je n'avais quelque désir que je voulusse voir accomplir. Je répondis que je serais charmé que mon procès se fit ou que ma liberté me fût rendue. Son aide-camp Mathis m'apporta une lettre, qui m'accordait ma liberté, en quelque pays que je voulusse aller, jusqu'à la paix, et disait que son excellence ne pouvait pas me faire juger". P.-G. R.



## André Alliez ou Allié

"Alliez laissa le Canada, en 1763, après le traité de Versailles," lit-on dans le *Bulletin*, vol. XXI, p. 317.

Il y a là erreur. André Alliez épousa Marie Côté. Il était fils d'Esprit Alliez et de Françoise Venelle, et originaire de St-Eustache de Paris. Sa fille, Marie-Geneviève, épousa, le 25 août 1735, Jean-Baptiste Couillard, sieur de Lespinay, seigneur de la Rivière-du-Sud et du fief Lespinay.

Le 15 janvier 1760, M. Alliez reçut une commission de juge la Côte du Sud. Il administra en outre les affaires de la seigneurie de la Rivière-du-Sud. Il demeura au manoir seigneurial où il mourut le 5 décembre 1778. Sa veuve le suivit dans la tombe quatre ans plus tard.

Ces notes sont tirées de *l'Histoire des Seigneurs de la Rivière-du-Sud*.

AZARIE COUILLARD DESPRES Ptre